

Association Méditerranéenne de Secourisme

SIRET : 75401475100012

NDA : 93 06 07870 06

FNMNS

N° : W062006226

D-06-02

Surveillant de Baignade des Accueils Collectifs de Mineurs (SB acm)

Tarif :

200 €

Durée :

35 h

Prérequis :

- ✓ Être âgé de 17 ans minimum pour passer l'examen et 18 ans pour exercer.
- ✓ Être titulaire du Psc de moins de 3 ans.

Objectifs :

A la fin de la formation, le candidat aura acquis les compétences nécessaires pour tenir l'emploi de « Surveillant de Baignade des ACM ».

Compétences :

- ✓ Maîtriser l'environnement aquatique et du sauvetage.
- ✓ Connaître la réglementation des baignades en ACM.
- ✓ Intervenir en cas d'accident.
- ✓ Prévenir les accidents de baignade.
- ✓ Devenir un bon citoyen.

Méthodes mobilisées :

Exposés participatifs, questionnement, Approche par compétences... conformes au RIC et RIF de la FNMNS.

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue formative puis évaluation certificative par QCM et épreuves pratiques. Conformes au RIC et RIF de la FNMNS. Certificat valide N+5 ans.

Accessibilité :

Contactez-nous si vous êtes en situation de handicap.

Aptitude :

le candidat pourra mettre en place la totalité des compétences acquises dans un but d'applicabilité d'une conduite à tenir de surveillant de baignade.

Délai d'accès :

Notre planning de formation permet un accès à cette dernière suivant le nombre de place disponible. Les formations sont en ligne chaque semestre.

Programme :

20 heures :

Identifier les bases permettant d'améliorer ses performances en natation - Maîtriser les bases du déplacement en apnée - Maîtriser les techniques nécessaires à la prise en charge d'une victime dans l'eau jusqu'à sa sortie de l'eau - Identifier le matériel nécessaire au sauvetage et optimiser son utilisation

5 heures :

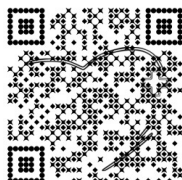
Maîtriser l'organisation administrative de la baignade - Définir les conditions d'emploi des diplômes de sauvetage, compétences et obligations - Connaître l'organisation de la sécurité des baignades en piscine et en milieu naturel - Mettre en œuvre l'organisation spécifique de la surveillance des baignades en Accueil de Loisirs - Identifier la responsabilité civile et pénale du SB ACM

9 heures :

Intervention et prévention des accidents de baignade.

2 heures :

Devenir un bon citoyen.



AMS 06, 207 Boulevard du Mercantour, 06200 Nice

Tel : 06 40 73 61 03 Courriel : contact@ams-06.fr Site : <http://www.ams-06.fr>

Siège administratif : 67 Ch du Vignal - Domaine des lavandes, 06670 Levens

Version 1.07 2025